

Diffuseur automatique contre les mouches et moustiques 250ml



Le Kit diffuseur automatique spécial mouches et moustiques avec sa recharge aérosol est conçu pour protéger des locaux contre les infestations de mouches, de moustiques ainsi que de moucherons. Le système programmable permet de diffuser à intervalles réguliers la juste dose d'insecticide pour une protection optimale de votre habitation, de vos locaux industriels ou agricoles. Idéal pour les habitations régulièrement infestées de mouches et de moustiques, le diffuseur automatique K.PRO Expert est facile à utiliser, pratique, longue durée et sûr. Prêt à l'emploi, le diffuseur est livré avec sa recharge aérosol à base de pyrèthre végétal ainsi qu'avec les piles et son système d'accroche. Il est possible de se procurer une recharge 250ml seule une fois que la recharge fournie avec le diffuseur est vide.

Avantages produit

Élimine efficacement les mouches et moustiques
Programmable selon 3 fréquences : 9, 18 ou 36 minutes
5 mois de protection
Protège une surface jusqu'à 40 m²
Fourni avec 2 piles LR6 de 1,5 volts et le système d'accroche mural

CODE PRODUIT 3047

GENCODE 3365000030479

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 9,2

Largeur UV cm : 8,7

Hauteur UV cm : 23,3

Poids Brut UV Kg : 0,782

Poids Net UV Kg : 0,577

Contenance 250ml

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Ouvrir le diffuseur en appuyant sur le bouton au-dessus de l'appareil et en tirant sur l'accroche. Placer les deux piles de 1,5 volts dans les espaces prévus à cet effet en respectant la polarité. Placer l'interrupteur en position OFF. Enlever le capuchon de la recharge aérosol et la placer dans le diffuseur automatique KAPO en respectant le mode d'emploi du diffuseur. Ajuster les réglages de l'appareil selon vos besoins. La première diffusion intervient 10 secondes après la programmation de l'appareil.

RECOMMANDATION

Pour stopper l'action biocide arrêter le diffuseur et aérer la pièce pendant 15 mn.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLÉES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.

- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publié conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLÉES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	NO
Présence de terres rares	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

*Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5^e (équipements électriques et électroniques) et 15^e(voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Éliminer les insectes	Support :	Mouches Moustiques
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	Jusqu'à 40 m ² de protection	Aspect :	AEROSOL
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	3 ans	Date DUO	NC
Pays d'origine :	ES	Rémanence :	Jusqu'à 5 mois de protection (avec la fréquence de
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	03

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH02 SGH07 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P210 P211 P251 P261 P271 P273 P301+P310 P304+P340 P305+P351+P338 P312 P405 P410+P412 P501
PHASE H :	H222 H229 H319 H336 H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	Solvant
TRIMAN	YES
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

LIEN FDS : <https://www.quickfds.com/fds/8168208-34437-03200-012121>

ETIQUETTE PRODUIT:



Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepot logistique : Rue du Mont de Templiers - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 204Z 7 - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148



NC = Non concerné ND = Non disponible